

09.10.2014 - 08:53 Uhr

Coopération internationale dans les situations fragiles - nouvelle prise de Position de Caritas

Luzern (ots) -

Plus de 50 États sont considérés comme fragiles d'après les critères de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils ne sont pas en mesure d'assumer des tâches aussi fondamentales que la protection de la population ou les prestations sociales et présentent de grands déficits en matière d'État de droit. Ils sont souvent le théâtre de conflits violents et les conditions de sécurité y sont précaires. En même temps, une majorité de ces États comptent parmi les pays les plus pauvres, les pays cibles de la coopération au développement. Une nouvelle prise de position de Caritas traite des « contraintes liées à la fragilité de l'État ».

Que ce soit l'Irak, la Syrie, la Libye ou le Soudan du Sud, les États fragiles font les gros titres des médias. La campagne sanglante de la milice terroriste qui se présente sous le nom d'« État islamique » n'est pas la seule à mettre en évidence les effroyables dérives auxquelles on assiste quand aucune institution étatique ne peut protéger la vie de la population et quand des organisations prêtes à user de la violence déstabilisent la situation et accaparent le pouvoir. Ou quand, comme dans le cas de la Libye, un Parlement élu a dû siéger sur un bateau près de la frontière égyptienne pour être plus ou moins à l'abri des attaques de diverses milices. Ou encore quand, comme au Soudan du Sud, la lutte acharnée pour le pouvoir entre deux politiciens violents met en fuite deux millions de personnes. Ces exemples ne sont pourtant que la pointe de l'iceberg. Deux tiers des États fragiles figurent en même temps parmi les pays les moins développés. Une grande partie de leur population ne mange pas à sa faim, vit dans une extrême pauvreté ou fuit la violence et la misère.

La fragilité trouve son expression destructrice sous la forme de sociétés traumatisées, de relations brisées, de désastre économique. La population civile souvent délibérément terrorisée se retrouve toujours du côté des perdants. La perte de proches et l'expropriation, l'expérience de la violence systématique, les exécutions, la torture et les abus sexuels infligent aux gens une souffrance indescriptible qui laisse des traces sur plusieurs générations. Que ce soit au sein de la famille, de la communauté ou de l'État, les traumatismes non surmontés portent les germes des conflits futurs.

Nouveau pacte et société civile

Il était grand temps de faire de la fragilité de l'État et de ses répercussions sociétales une priorité de l'agenda politique international. En 2011, les États fragiles et les pays donateurs ont signé le « Nouveau pacte pour un engagement dans les États fragiles » auquel la Suisse a aussi adhéré. Ensemble, ils ont fixé une série d'objectifs de construction de l'État et de maintien de la paix, en vue d'instaurer progressivement la stabilité. Il en va entre autres de la sécurité, de l'État de droit, de l'emploi et de la responsabilité dans le domaine des prestations de service.

On ne peut pas encore dire si ce nouveau pacte portera ses fruits. Le fait que le Soudan du Sud y participe, alors même qu'il s'enfoncé dans la guerre civile, n'incite pas à l'optimisme, d'autant que son gouvernement a annoncé son intention de retirer leur permis de travail à tous les étrangers et étrangers et d'ordonner aux organisations non gouvernementales de licencier leurs collaborateurs étrangers, afin de repourvoir les postes avec des indigènes. Car les ONG dispensent, avec les organisations locales, une aide humanitaire vitale ; leurs programmes de développement améliorent durablement la situation de la population pauvre du Soudan du Sud.

Par ailleurs, le nouveau pacte n'a pas saisi l'importance d'une société civile autonome. Cela pourrait devenir une pierre d'achoppement, car les objectifs ambitieux du nouveau pacte ne sauraient être atteints sans la participation des organisations de la société civile aux processus de paix et de développement, ainsi qu'à la mise en oeuvre des prestations.

Le développement à l'essai

Dans les contextes fragiles, les acteurs de la coopération au développement se voient confrontés à des défis extrêmement complexes et à la question de savoir comment ils peuvent produire un effet durable compte tenu de l'environnement conflictuel. Ils évoluent ainsi dans le champ de tension entre sécurité humaine et développement : d'un côté, il faut investir dans l'État de droit, les droits de l'homme et rendre les institutions étatiques et les institutions de la société civile plus performantes. De l'autre, la coopération au développement veut susciter des élans de développement, conformément à sa vocation de base, afin que les groupes de population pauvres et défavorisés soient moins vulnérables et puissent améliorer leurs conditions de vie. Il faut éviter que l'aspect sécurité ne restreigne trop les objectifs du développement.

Mais c'est tout sauf simple. Un engagement dans les contextes fragiles soulève de grands défis, en particulier dans les régions en conflit où la situation peut basculer à tout moment et les lignes de conflit se déplacer. Fortes de nombreuses années d'expériences diverses, les oeuvres d'entraide sont conscientes des risques encourus lorsque l'État est fragile ou absent. Dans la mesure où elles font de ces connaissances le point de départ de leur action, elles sont en mesure d'apporter une contribution importante à l'amélioration durable des conditions de vie de la population locale, de promouvoir ses capacités d'entraide et de l'aider à comprendre et à faire valoir ses droits vis-à-vis des services étatiques. Les oeuvres d'entraide accomplissent par là un travail de prévention de la violence : il s'agit d'empêcher la violence directe dans le règlement des conflits, mais aussi de transformer les structures de violence de la société et de l'État dans le sens de la promotion de la paix.

Contact:

Geert van Dok, responsable du Service politique du développement,
Caritas Suisse,
Courriel : gvandok@caritas.ch,
tél. 041 419 23 95

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000088/100762657> abgerufen werden.